



Municipalité de Cayamant

LA MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT est à la recherche d'un(e) manœuvre – journalier(ière).

STATUT : Emploi d'été

RÉSUMÉ DE LA FONCTION

Sous l'autorité du contremaître de la voirie et de la direction générale de la municipalité.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Support aux tâches liées au service d'hygiène et environnement;
- Support à la collecte des matières résiduelles, recyclables et compostables;
- Support aux travaux liés au réseau routier;
- Support aux travaux en voirie;
- Soutien à l'entretien;
- Toutes autres tâches liées.

EXIGENCES DU POSTE :

- Pour être admissible à participer à l'initiative Emploi d'Été Canada, les personnes doivent : Être âgés de 15 à 30 ans au début de l'emploi, être citoyens canadiens, résidents permanents ou désignés comme réfugiés en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour la durée de l'emploi et avoir un numéro d'assurance sociale valide au début de l'emploi et être légalement autorisés à travailler au Canada conformément aux dispositions législatives réglementaires en vigueur dans la province de Québec.
- Carte de sécurité pour les chantiers de construction, connaissance dans les travaux de voirie municipale, entretien des parcs et bâtiments seraient des atouts;

AUTRES EXIGENCES :

- Bonne forme physique;
- Capacité à travailler en présence de matières résiduelles;
- Sens des responsabilités; autonomie;
- Intégrité;
- Assiduité, ponctualité et polyvalence
- Permis de conduire de classe 5 et habilité à conduire un tracteur.

SALAIRE : 14,25/h.

Horaire : L'horaire normal de 40h semaine – les heures peuvent varier et être étalées les soirs et fins de semaine. Appelé à travailler sous des conditions climatiques particulières selon les tâches.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 10 mai 2022 à 16h00 au bureau municipal, au **6, ch. Lachapelle, Cayamant, Québec, J0X 1Y0**, ou par **télécopieur 819-463-4020** ou par **courriel au info@cayamant.ca**

Seuls les candidats retenus seront contactés.
